Ballade Solidaire 18 juin 2017 Montfort sur Meu

«  Les Chemins de St Jacques par monts et par vaux »

Règlement sécurité

La Ballade solidaire est organisée par l’entente Athlétique du Pays de Brocéliande en partenariat avec Groupama

2 circuits sont proposés aux marcheurs, 1 boucle de 11 km, 1 boucle de 6 km

Les départs auront lieu entre 9h et 10 h pour le 10 Km, entre 9h et 11h pour le

6 Km

Les circuits empruntent des routes communales des allées forestières un sentier de randonnée une courte portion de la D 63

Les marcheurs s’engagent à respecter

* Le code de la route
* Les espaces naturels traversés

Un accompagnateur connaissant le parcours encadrera chaque groupe de marcheurs

Les participants signeront une fiche au départ et signalerons leur retour.

Une fiche de sécurité indiquant les points de passage les plus dangereux, le N° de tel du coordinateur de la sécurité sera remise à chaque groupe.

Un secouriste AFPS sera présent au point de départ et arrivée de la ballade.

Le coordinateur de la sécurité sera basé à l’abbaye de Montfort.